

## LES PARTENAIRES INTERVENANT DANS LE PARCOURS DE FORMATION



### COMMENT S'INSCRIRE ?

- Prendre contact avec Terres Vivantes
- Participer à un accueil collectif de présentation de la formation
- Déposer une candidature
- Passer un entretien individuel avec les formatrices
- Sécuriser le financement de sa formation



Terres Vivantes

POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET SOLIDAIRE

CONTACT

Terres Vivantes

6, rue Filandière - 34800 CLERMONT L'HERAULT

Estelle Olive ou Astrid Van Den Berg

Tél. : 04 67 96 41 05

Email : eap.terresvivantes@gmail.com

[www.terresvivantes.org](http://www.terresvivantes.org)

SIRET 413 953 738 000 23



Conception Terre Nourricière



Terres Vivantes

POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET SOLIDAIRE

## ENTREPRENDRE EN AGRICULTURE PAYSANNE

Une formation certifiante d'un an

pour concrétiser votre projet d'installation en agriculture paysanne

UN PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISÉ ADAPTÉ À CHAQUE PROJET

32 SEMAINES DE STAGE EN ENTREPRISE

UN SUIVI PRATIQUE GRÂCE AU TUTORAT PAYSAN

30 JOURNÉES DE FORMATION EN CENTRE

## VOUS SOUHAITEZ

Vous insérer dans le réseau paysan et local (intervention de nombreux partenaires professionnels)

Acquérir de l'expérience chez un·e paysan·ne sur un cycle de production afin de maîtriser les gestes techniques

Adapter votre activité agricole à la réalité du territoire d'installation choisi

Structurer votre projet d'installation en agriculture paysanne

Mobiliser les ressources du réseau des acteurs agricoles

Structurer votre commercialisation

Faire des choix techniques et stratégiques pour votre future installation

## BÉNÉFICIEZ D'UNE ANNÉE DE FORMATION ET DE STAGES

### 210 HEURES DE FORMATION EN CENTRE POUR

- Poser les contours de son projet professionnel
- Appréhender les valeurs de l'agriculture paysanne
- Inscrire son projet dans un territoire et dans un environnement professionnel et réglementaire
- Concevoir son système de production
- Connaître les différents statuts juridiques sociaux et fiscaux
- Chiffrer la création et/ou le développement d'une activité
- Acquérir des compétences en gestion
- Poser les bases de la stratégie commerciale
- Poser les bases de l'organisation au travail
- Connaître les principaux matériels agricoles et savoir les entretenir
- Retravailler son projet professionnel et définir un plan d'action
- Être en capacité de présenter son projet aux organismes bancaires et/ou partenaires du projet

**+ 32 SEMAINES DE STAGE CHEZ 1 À 3 PAYSANS-NES POUR ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES PRATIQUES**

## LES ATOUTS

- Une formation centrée sur la pratique
- La mobilisation de professionnel·les paysan·nes tuteurs et tutrices
- Le suivi de la progression pédagogique pratique via un livret stagiaire
- Des formatrices spécialisées dans les compétences entrepreneuriales liées à l'installation en agriculture paysanne

La formation peut s'articuler sur demande avec un accompagnement individuel

## POUR QUEL·LE STAGIAIRE ?

- Ayant un projet de création d'activité agricole
- Demandeuse d'emploi, bénéficiaire du RSA ou salarié·e en reconversion
- En recherche d'expérience et d'acquisition de compétence pratique avant de s'installer

Cette formation peut compléter un diplôme agricole

## POUR QUELS PROJETS ?

- Pour un projet d'installation agricole professionnel
- Lorsque la/les productions principales sont définies
- Quand le territoire d'installation est déterminé

## MODALITÉS PRATIQUES

- Être véhiculé·e
- Être à l'aise avec les logiciels de bureautique classiques
- Prévoir environ 3 jours en présentiel par mois à Clermont-l'Hérault (34)



## FINANCER SA FORMATION

Frais d'inscription : **360 €**

Coût de la formation :

possibilité de prise en charge  
CPF/AIF/OPCO/VIVEA : **3000 €**

si autofinancement :  
**Nous consulter**



Formation certifiante enregistrée au répertoire spécifique RS5942. Éligible au CPF/AIF et financements OPCO